

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 58 (1985)

Heft: 3

Vorwort: Etre propriétaire de son logement

Autor: Monot, Pierre-Etienne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etre propriétaire de son logement

A travers la Suisse romande, et en particulier à Genève et à Lausanne, s'est développée depuis un ou deux ans une grande campagne, lancée par certains milieux immobiliers: il s'agit d'inciter les Suisses à devenir propriétaires de leur logement. Fort bien: on sait que si 29% des ménages helvétiques sont propriétaires de leur logement — villa, appartement ou ferme agricole — ce nombre descend à 9% pour les ménages genevois, étant entendu que le taux de 29% est déjà faible par rapport aux pays qui nous entourent.

Les deux arguments les plus utilisés dans cette campagne de promotion de la propriété individuelle, ce sont la sécurité de l'habitant — il vaut mieux être propriétaire que locataire — et la sécurité de ses économies — investir dans la pierre, c'est le plus sûr moyen d'échapper à l'inflation et de bénéficier de la plus-value foncière. Il y aurait à redire à cela, mais, de prime abord, pourquoi pas?

Le problème, c'est que cette campagne a des effets pernicieux: les propriétaires ou régisseurs qui mettent leurs locataires en demeure d'acheter leur logement ou de partir contri-

buent grandement à accroître l'insécurité du locataire: il y a là comme du machiavélisme à mettre en garde contre l'insécurité, et en même temps à l'aggraver. Certes, les associations immobilières genevoises et vaudoises se sont donné des «codes d'honneur». On attend d'en voir les effets modérateurs: on peut d'ores et déjà être certain qu'ils seront, au mieux, partiels, ces codes d'honneur n'ayant pas de force contraignante pour ceux qui voudront les ignorer.

Le but de ce bref propos est de réaffirmer qu'au-delà des statuts de locataire ou de propriétaire, il existe une solution qui compte parmi les formes les plus évoluées de la propriété: c'est la société coopérative d'habitation: ni propriété individuelle, ni propriété étatique, il s'agit de la propriété collective d'un groupe, petit ou grand, d'une communauté regroupée, pour résoudre son problème de logement, autour des idées de liberté, de responsabilité et de solidarité. La solution coopérative a fait ses preuves depuis plus de soixante ans, et elle continue à se développer. Il convient de le rappeler.

Pierre-Etienne Monot.

Sommaire

La Société coopérative d'habitation construit: Trois nouveaux immeubles à Ecublens, par P.-E. Monot	3
Cahiers de l'ASPAN-SO	I-XII
Renseignements techniques et commerciaux	11

Légende couverture:

La mise en place d'une organisation dans le cadre de l'aménagement du territoire. Voir cahier de l'ASPAN consacré au canton de Fribourg.

habitation

Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

Edition

section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, rue Clos-de-Bulle 8, 1004 Lausanne.

Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président
René Gay, Genève, vice-président
Pierre Liniger, Lausanne, secrétaire
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

Rédaction

Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L, enseignant à l'EAUG, ruelle du Lapin-Vert 1, 1005 Lausanne, tél. (021) 22 51 49.

Comité de rédaction

Président: B. Vouga.
Membres: MM. G. Barbey, R. Gay, P. Gilliland.

Administration et publicité

Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne
Chèques postaux 10-6622-9, tél. 021 / 20 41 41

Diffusion

La revue *HABITATION* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses)

Abonnement

Suisse: Fr. 29.— par an. Etranger: Fr. 42.—
Prix du présent numéro: Fr. 3.40.
Chèques postaux 10-6622-9.